

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les onze premiers mois en 2023 est en **baisse de 5,0 %** par rapport à la même période en 2022. Ce recul provient de deux effets : un effet base avec un premier trimestre 2022 particulièrement haut, suite à un nombre conséquent de personnes ayant été vaccinées et/ou ayant fait un test de dépistage de la Covid-19, et une diminution tendancielle des effectifs des non-salariés agricoles. Le nombre de patients **diminue de 5,8 %** dans le régime des **non-salariés** et de **4,7 %** dans le régime des **salariés**.

Sur une année complète mobile, la baisse est un peu plus modérée. Elle est de 4,7 % pour l'ensemble du régime (- 5,6 % dans le régime des non-salariés et - 4,3 % dans le régime des salariés).

Fin novembre 2023, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,7 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,1 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,2 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin novembre 2023	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin novembre 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-4,7%	-5,6%	-4,3%	0,8%	-5,0%	-5,8%	-4,7%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,7%	-3,1%	2,2%	-0,5%	-0,7%	-3,1%	2,2%
Part des patients en ALD	26%	37%	20%	25%	26%	37%	20%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

A fin novembre 2023, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 47,0 millions d'euros** aux prévisions faites au cours de l'été 2023 (sur la base des remboursements à fin mai 2023) soit un écart de 1,0 point entre l'évolution prévue (- 1,5 %) et l'évolution réelle (- 0,5 %). L'écart concerne le régime des **salariés** (réalisations supérieures de + **38,4 millions aux prévisions** et également, dans une moindre ampleur, celui des **non-salariés (+ 8,7 millions)**).

Les remboursements de médicaments et ceux des honoraires de médecins **spécialistes** présentent le plus d'écart (respectivement + **45,5 millions** et + **13,6 millions**). En revanche, les remboursements de soins infirmiers (- **13,3 millions**) et les **IJ ATMP (- 4,6 millions)** se situent en dessous des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à nov 2023 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	4 645,6	4 598,6	+47,0	2 194,4	2 185,8	+8,7	2 451,2	2 412,8	+38,4
Evolution	-0,5%	-1,5%	1,0 pt	-1,2%	-1,6%	0,4 pt	+0,2%	-1,4%	1,6 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2023

Source : MSA.

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO⁽¹⁾)

Les remboursements de **soins de ville** CVS-CJO du régime agricole sont sur le même niveau depuis fin août. Sur onze mois, ils diminuent à un rythme de moins en moins fort au fil des mois, **- 0,8 %** en novembre après **- 0,9 %** fin octobre. Ce ralentissement concerne les non-salariés (**- 1,6 %** après **- 1,7 %**) comme les salariés agricoles (**- 0,2 %** après **- 0,3 %**). Sur **douze mois glissants**, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à **- 0,7 %**.

Les remboursements d'honoraires de **généralistes** accusent une forte hausse par rapport à octobre (**+ 3,6 %**) en raison de l'entrée en vigueur des mesures tarifaires du règlement arbitral, principalement la hausse du tarif de la consultation qui augmente de 1€50 début novembre. Depuis le début de l'année, l'évolution s'atténue à **- 3,1 %** (après **- 3,3 %** sur dix mois). Pour les **spécialistes**, les remboursements de consultations sont également marqués mais l'atténuation du dynamisme de leurs actes techniques (75 % de leur actes) permet de garder un total légèrement en-deçà du mois précédent. Sur onze mois, l'évolution perd 0,2 point et atteint **4,4 %**.

Quant aux **soins dentaires**, les remboursements de novembre continuent de chuter en raison de la baisse du taux de remboursement de 70 % à 60 % intervenue à compter du 15 octobre. Ainsi, en deux mois l'économie estimée pour le régime agricole s'élève à 2,2 millions avec 71 % des actes remboursés à 60 % en novembre. L'évolution depuis le début de l'année s'infléchit en conséquence et atteint **2,2 %** fin novembre après **3,1 %** fin octobre et **3,9 %** fin septembre.

S'agissant des remboursements de soins de **masso-kinésithérapie**, ils oscillent sur un plateau depuis juillet et se situent ce mois sur un niveau intermédiaire. Sur onze mois, leur progression est de **2,6 %** (après **2,7 %**). De leur côté, les remboursements de soins **infirmiers**, après deux mois de hausse, freinent ce mois. Ils **diminuent de 4,0 %** depuis le début de l'année (après **- 4,2 %**).

Les remboursements des **analyses médicales** en laboratoire repartent à la baisse avec **- 1,6 %** de recul entre octobre et novembre. Leur évolution sur onze mois de **- 26,6 %** (après **- 27,5 %**) n'est toujours pas significative, car elle reste biaisée par l'effet base du début de l'année 2022.

Concernant les remboursements de transports **de patients**, le ralentissement de la hausse des remboursements depuis le début de l'année (**+ 5,1 %** après **+ 5,5 %**) est imputable aux seuls transports non-sanitaires en retrait ce mois (**- 4,0 %** entre octobre et novembre).

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** ralentissent pour le troisième mois consécutif. Leur **repli**, de **- 4,7 %** sur onze mois (comme fin octobre), est toujours minorée par la crise sanitaire de début 2022. Les versements d'**IJ ATMP** décélèrent également, légèrement, par rapport au mois précédent et sont en progression de **1,8 %** fin novembre (comme fin octobre).

Les remboursements de **médicaments de ville** augmentent à nouveau ce mois après quelque mois de stabilité sur un plateau haut. L'évolution, toujours minorée par la vague Omicron de début 2022, atteint **1,5 %** sur onze mois (après **1,1 %**). Les remboursements des **médicaments rétrocedés** rattrapent quant à eux le creux observé en octobre et **diminuent de 7,0 %** depuis le début de l'année (après **- 7,1 %**).

Quant aux **dispositifs médicaux**, oscillants ces derniers mois, le mois de novembre est en net recul. Ils évoluent de **0,1 %** sur onze mois.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin novembre 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin nov 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin nov 2022	
TOTAL SOINS DE VILLE	-0,7%	-1,5%	+0,0%	+2,4%	-0,8%	-1,6%	-0,2%	+2,4%	-0,1%
Soins de ville hors produits de santé	-1,5%	-2,5%	-0,7%	+0,9%	-1,7%	-2,6%	-1,0%	+1,0%	-0,4%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,9%	+0,1%	+3,4%	+0,0%	+2,0%	+0,2%	+3,5%	-0,2%	+0,2%
- Médecins généralistes	-3,0%	-4,4%	-1,9%	-4,5%	-3,1%	-4,4%	-1,9%	-5,1%	+3,6%
- Médecins spécialistes	+4,2%	+2,3%	+5,9%	+2,0%	+4,4%	+2,5%	+6,1%	+1,8%	-0,4%
- Dentistes	+2,4%	+0,7%	+3,5%	+1,2%	+2,2%	+0,4%	+3,5%	+1,6%	-3,4%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,7%	-3,3%	+1,1%	-0,6%	-2,0%	-3,6%	+0,8%	-0,3%	-0,3%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,7%	+0,9%	+4,9%	-0,2%	+2,6%	+0,8%	+4,9%	+0,3%	+0,6%
- Infirmiers	-3,6%	-4,7%	-1,4%	-0,8%	-4,0%	-5,1%	-1,8%	-0,5%	-0,7%
Laboratoires	-26,6%	-22,9%	-29,6%	-13,4%	-26,6%	-23,3%	-29,3%	-13,4%	-1,6%
Frais de transports	+5,5%	+2,8%	+8,8%	+5,7%	+5,1%	+2,3%	+8,5%	+5,4%	-0,6%
Indemnités journalières (IJ) :	-1,8%	+1,6%	-2,4%	+7,3%	-2,4%	+1,5%	-3,1%	+7,8%	-0,9%
- IJ maladie	-3,8%	+2,4%	-4,9%	+11,3%	-4,7%	+1,8%	-5,8%	+11,8%	-1,1%
- IJ ATMP	+1,9%	+0,3%	+2,2%	+0,6%	+1,8%	+1,1%	+2,0%	+0,9%	-0,4%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+0,7%	-0,1%	+1,5%	+5,0%	+0,7%	-0,0%	+1,5%	+4,7%	+0,4%
Médicaments :	+0,7%	+0,9%	+0,6%	+6,7%	+0,9%	+1,0%	+0,8%	+6,3%	+1,2%
- Médicaments délivrés en ville	+1,5%	+1,6%	+1,3%	+8,5%	+1,5%	+1,5%	+1,4%	+8,2%	+0,6%
- Médicaments rétrocedés	-8,7%	-10,2%	-7,5%	-12,8%	-7,0%	-8,0%	-6,1%	-14,2%	+12,1%
LPP	+0,4%	-2,7%	+4,4%	-0,1%	+0,1%	-3,0%	+4,0%	+0,1%	-2,2%

Source : MSA

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

En date de soins, les remboursements CVS-CJO de **soins de ville** de septembre 2023 sont au même niveau que les deux mois précédents, au-dessus de celui constaté au premier semestre de l'année. En taux PCAP, la baisse continue de s'atténuer (- 1,1 % après - 1,4 %), le poids de la vague de la Covid-19 de début 2022 diminuant. Dans le régime des **salariés**, le rythme se réduit à - 0,8 % (après -1,3 %) tandis que chez les **non-salariés**, le recul est identique de celui du mois précédent (- 1,5%). Sur **douze mois glissants**, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à - 0,8 %.

Les remboursements d'honoraires des **généralistes** de septembre renouent avec leur trajectoire descendante habituelle et **diminuent** de 3,6 % depuis le début de l'année (après - 3,5 %). De leur côté, les remboursements d'honoraires des **spécialistes**, sur une tendance haussière depuis la mi-2022, sont en léger retrait ce mois. Ils progressent de 3,9 % sur neuf mois (après 4,0 %). Quant aux remboursements de **soins dentaires**, ils poursuivent leur inflexion en septembre mais restent conséquents et progressent de 3,8 % sur neuf mois (après 3,9 %).

Les remboursements de soins de **masso-kinésithérapie** de septembre sont similaires aux deux mois précédents semblant ainsi stopper leur rythme croissant. Depuis le début de l'année, ils augmentent de 3,9 % (après 4,2 %). Au-delà d'oscillations d'un mois sur l'autre, les remboursements de **soins infirmiers** restent, quant à eux, sur une trajectoire globale relativement plate depuis le début de l'année après la décélération observée toute l'année 2022. L'évolution PCAP de - 4,3 % (après - 4,5 %) est toujours minorée par l'effet base de janvier 2022.

Les remboursements **d'analyses médicales en laboratoire** enregistrent un sursaut avec un mois de septembre légèrement supérieur au mois d'août. L'évolution sur neuf mois, toujours non significative du fait du point haut de janvier 2022, chute de 26,9 % (après - 28,1 %).

Après des mois de fortes hausses, les remboursements de **transports de patients** semblent se stabiliser sur un niveau haut. Ils progressent de 5,9 % depuis début 2023.

Les versements d'**indemnités journalières** (IJ) maladie de septembre se situent entre les niveaux de juillet et août, supérieurs au plateau prévalant avant l'été. La baisse de - 7,0 % (après - 8,1 %) résulte toujours de l'effet base de janvier 2022. Quant aux **IJ ATMP**, le mois de septembre est proche du mois précédent, les versements évoluent de - 0,1 % sur neuf mois.

Après la marche gravité en août, les remboursements de **pharmacie de ville de septembre** restent sur ce palier. Leur évolution de 1,2 % (après 0,8 %) est toujours minorée par janvier 2022. Depuis mars 2023, les **médicaments rétrocedés** alternent hausses et baisses sur une tendance plate, sur neuf mois ils baissent de 7,9 %.

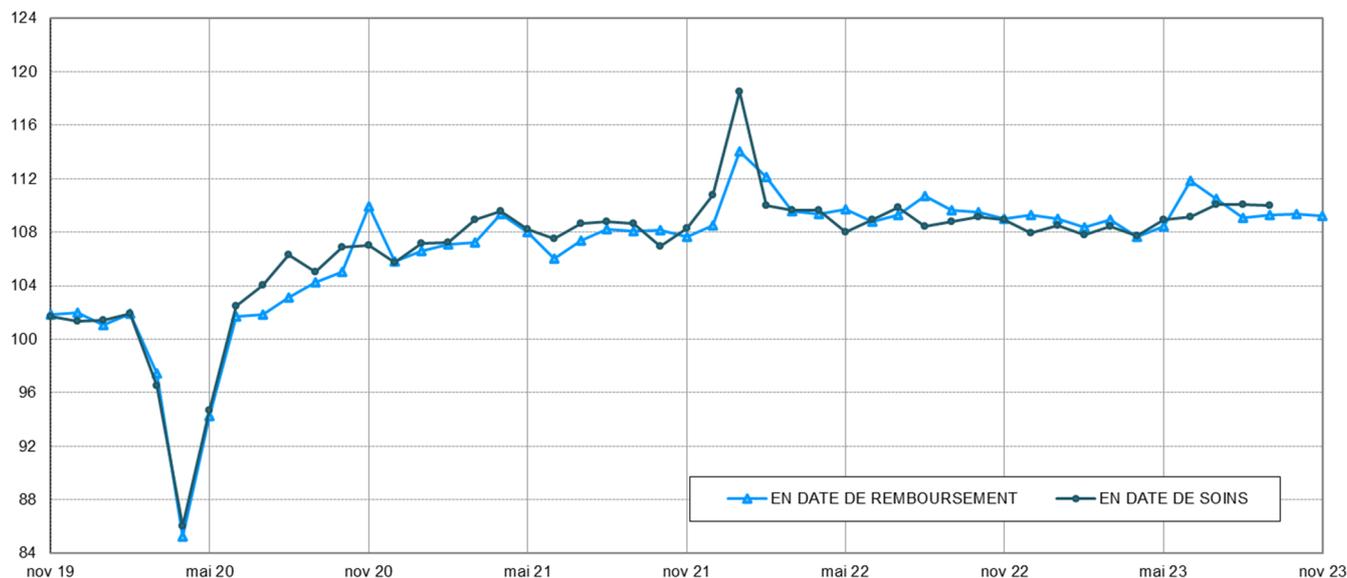
Les remboursements de **dispositifs médicaux**, proches des trois mois précédents, progressent de 1,1 % depuis le début de l'année.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin septembre 2023 avec les remb. à fin novembre 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin sept 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin sept 2022	
TOTAL SOINS DE VILLE	-0,8%	-1,4%	-0,4%	+1,8%	-1,1%	-1,5%	-0,8%	+1,8%	-0,0%
Soins de ville hors produits de santé	-1,7%	-2,3%	-1,2%	-0,1%	-2,2%	-2,6%	-1,8%	+0,1%	+0,1%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,8%	+0,2%	+3,1%	-0,2%	+1,8%	+0,1%	+3,2%	-0,6%	-0,5%
- Médecins généralistes	-3,3%	-4,6%	-2,2%	-4,3%	-3,6%	-4,9%	-2,5%	-5,9%	-1,1%
- Médecins spécialistes	+3,7%	+2,1%	+5,2%	+1,5%	+3,9%	+2,0%	+5,4%	+1,6%	-0,4%
- Dentistes	+3,9%	+2,5%	+4,9%	+1,0%	+3,8%	+2,1%	+4,9%	+1,2%	-0,1%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,6%	-3,0%	+0,7%	-2,1%	-1,9%	-3,3%	+0,5%	-1,9%	+0,2%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+3,7%	+1,8%	+6,2%	-1,7%	+3,9%	+1,9%	+6,3%	-1,5%	-0,0%
- Infirmiers	-3,9%	-4,5%	-2,5%	-2,2%	-4,3%	-5,0%	-2,7%	-2,1%	+0,4%
Laboratoires	-26,0%	-22,5%	-28,9%	-17,1%	-26,9%	-23,7%	-29,6%	-16,3%	+0,7%
Frais de transports	+5,9%	+2,9%	+9,3%	+4,3%	+5,9%	+2,8%	+9,5%	+3,2%	-0,1%
Indemnités journalières (IJ) :	-2,8%	+1,2%	-3,5%	+7,5%	-4,6%	+0,1%	-5,5%	+8,7%	+1,0%
- IJ maladie	-4,2%	+2,5%	-5,3%	+11,4%	-7,0%	+1,0%	-8,4%	+13,5%	+0,9%
- IJ ATMP	-0,2%	-1,1%	-0,1%	+0,8%	-0,1%	-1,5%	+0,2%	+0,6%	+1,1%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+0,6%	+0,1%	+1,3%	+5,3%	+0,7%	+0,2%	+1,3%	+4,7%	-0,3%
Médicaments :	+0,5%	+0,8%	+0,2%	+7,2%	+0,6%	+1,0%	+0,2%	+6,5%	-0,5%
- Médicaments délivrés en ville	+1,3%	+1,6%	+0,9%	+8,9%	+1,2%	+1,6%	+0,8%	+8,5%	-0,0%
- Médicaments rétrocedés	-9,2%	-10,6%	-8,0%	-11,6%	-7,9%	-9,5%	-6,7%	-14,4%	-7,1%
LPP	+1,0%	-2,1%	+5,0%	-0,4%	+1,1%	-1,8%	+5,0%	-0,9%	+0,1%

Source : MSA

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 5,7 %** sur les neuf premiers mois de l'année 2023 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Cette croissance est davantage portée par les dépenses du régime des salariés agricoles en progression de 9,6 %. Pour le régime des non-salariés, les dépenses sont en hausse de 2,2 %.

Fin septembre 2023, les dépenses relatives à l'**ODMCO** augmentent de **6,0 %** et dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant la crise sanitaire. La part tarif¹ est en hausse de 5,2 %. Les dépenses de médicaments en sus (y compris les médicaments sous autorisation temporaire d'utilisation) continuent leur forte progression à 17,8 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent de 2,5 %.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont en hausse de **3,3 %** fin septembre 2023. Les dépenses diminuent de 0,3 % dans le régime des non-salariés et augmentent de 7,9 % dans le régime des salariés. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin septembre 2023 avec les remboursements à fin novembre 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin septembre 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+4,9%	+1,6%	+8,8%	+3,0%	+5,7%	+2,2%	+9,6%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+5,2%	+2,0%	+8,9%	+2,7%	+6,0%	+2,5%	+9,9%
- Part tarif	+4,2%	+1,7%	+7,1%	+1,2%	+5,2%	+2,5%	+8,2%
- Médicaments en sus	+17,5%	+8,0%	+25,7%	+19,6%	+17,8%	+6,6%	+27,6%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+3,0%	+0,5%	+7,1%	+2,6%	+2,5%	+0,5%	+5,6%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+2,9%	-1,1%	+7,9%	+5,3%	+3,3%	-0,3%	+7,9%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fait plus l'objet d'un suivi dans cette note.

^[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

Les remboursements de médicaments délivrés en officine sont dynamiques. Sur douze mois, la hausse en montant remboursé, en date de remboursement et en données brutes est de **5,5 %**, à fin novembre 2023. Cette évolution s'explique en partie par l'usage progressif, depuis le début de leur commercialisation, de médicaments innovants et onéreux, et par l'extension d'indication.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires expliquent à eux seuls plus de la moitié de la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel®**, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,4 points**.
- **Forxiga®** et **Entresto®**, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,8 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance, se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate ou celui du poumon, dont les prix sont élevés :

- **Erleada®** et **Xtandi®**, deux médicaments contre le cancer de la prostate, commercialisés respectivement en avril 2020 et février 2014, impactent ensemble l'évolution des remboursements de **0,4 point**.
- Le traitement contre le cancer du poumon **Tagrisso®**, commercialisé en juillet 2019, impacte l'évolution à hauteur de **0,2 point**.

• Campagne de vaccination contre la grippe

Depuis le début de la campagne, **485 300 personnes** se sont fait vacciner contre la grippe dont **434 400 âgées de plus de 65 ans**. Leur taux de vaccination est de **44,6 % à fin novembre 2023**, soit 3,3 points de moins que lors de la précédente campagne qui avait commencé un jour plus tard.

• Campagne de vaccination contre la Covid-19

La campagne de vaccination d'automne 2023 contre la COVID-19 a débuté le 2 octobre 2023. Au 3 décembre 2023, **216 400 personnes** se sont fait vacciner contre la COVID-19 dont **187 600 âgées de plus de 65 ans**. Leur taux de vaccination est de **19,3 % au 3 décembre 2023**.

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin novembre 2023

Sur les **onze premiers mois de 2023**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de 2,6 % par rapport aux mêmes mois de 2022, soit **3,5 points** de plus que l'évolution y compris actes Covid (voir partie 3 de la note). Cet écart positif provient du début d'année 2022 très fortement majoré par les prestations liées à la vague Omicron.

Le différentiel entre l'évolution hors et avec actes Covid est plus important chez les **salariés (5,0 points)** que chez les **non-salariés (1,8 point)** ; l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses étant moins marqué pour ces derniers.

Les remboursements relatifs aux analyses en **laboratoire** hors tests Covid-19 décélèrent après quatre mois sur un plateau. Leur évolution de 0,4 % reste majorée par le mois de janvier 2022 – atypiquement bas en conséquence d'une activité monopolisée par la crise sanitaire. L'écart par rapport aux remboursements y compris actes Covid est de 27 points.

Les versements d'**IJ Maladie** hors ceux liés à la Covid sont également inférieurs au mois précédent. Ils croissent de 4,9 % sur onze mois. Le différentiel hors et avec IJ Covid est de 9,6 points.

Les remboursements d'honoraires hors Covid des **généralistes** de novembre accusent une forte hausse par rapport à octobre en raison de l'entrée en vigueur des mesures tarifaires du règlement arbitral. Sur onze mois ils diminuent de 1,8 %. Le différentiel d'évolution avec et hors Covid est de 1,3 point.

Les remboursements de **soins infirmiers** hors Covid d'octobre sont au même niveau que le mois précédent. Depuis le début de l'année ils **diminuent de 1,8 %**, soit 2,2 points au-dessus de l'évolution tous remboursements confondus.

Les remboursements de médicaments **de ville** hors Covid s'inscrivent sur la tendance des mois précédents et progressent de 5,5 % sur onze mois. L'écart avec les remboursements y compris actes Covid (4,0 points) continue de se réduire.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin novembre 2023	Evolution hors actes spécifiques Covid (1)				différentiel avec les évolutions yc actes Covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
		RA	RA	NSA		SA	RA	RA
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,7%	+2,6%	+0,3%	+4,8%	3,4 pt	3,5 pt	1,8 pt	5,0 pt
Soins de ville hors produits de santé	+2,2%	+2,1%	-0,5%	+4,3%	3,7 pt	3,8 pt	2,2 pt	5,3 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+2,5%	+2,4%	+0,6%	+4,0%	0,6 pt	0,4 pt	0,4 pt	0,5 pt
- Médecins généralistes (2)	-1,4%	-1,8%	-3,4%	-0,5%	1,6 pt	1,3 pt	1,1 pt	1,4 pt
- Médecins spécialistes (2)	+4,4%	+4,6%	+2,6%	+6,3%	0,2 pt	0,1 pt	0,1 pt	0,2 pt
- Dentistes	+2,4%	+2,2%	+0,4%	+3,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,2%	-0,4%	-2,5%	+3,4%	1,5 pt	1,7 pt	1,1 pt	2,7 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+2,7%	+2,6%	+0,8%	+4,9%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-1,6%	-1,8%	-3,7%	+2,2%	2,0 pt	2,2 pt	1,4 pt	4,0 pt
Laboratoires (5)	+0,6%	+0,4%	-2,8%	+3,5%	27,1 pt	27,0 pt	20,5 pt	32,8 pt
Frais de transports	+5,5%	+5,1%	+2,3%	+8,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+3,7%	+3,7%	+3,5%	+3,8%	5,5 pt	6,2 pt	2,0 pt	6,9 pt
- IJ maladie (6)	+4,7%	+4,9%	+5,0%	+4,9%	8,6 pt	9,6 pt	3,2 pt	10,7 pt
- IJ ATMP	+1,9%	+1,8%	+1,1%	+2,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+7,8%	+7,7%	+2,2%	+13,3%	0,2 pt	0,1 pt	-0,1 pt	0,3 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,4%	+3,5%	+1,3%	+5,9%	2,8 pt	2,8 pt	1,4 pt	4,5 pt
Médicaments :	+4,5%	+4,6%	+2,9%	+6,5%	3,7 pt	3,7 pt	1,9 pt	5,7 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+5,5%	+5,5%	+3,6%	+7,7%	4,0 pt	4,0 pt	2,0 pt	6,3 pt
- Médicaments rétrocédés	-8,7%	-7,0%	-8,0%	-6,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+0,4%	+0,1%	-3,0%	+4,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

- (1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires
- (2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19
- (3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)
- (4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)
- (5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)
- (6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires
- (7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)